
scolaires à travers le Canada. On prévoit que le Comité de la statistique du Conseil des ministres de l'Éducation, créé récemment, améliorera les voies de communication et de consultation entre les ministères de l'Éducation et la Division de l'éducation.

Ministère d'État aux
Sciences et à la
Technologie

Ce nouveau ministère, établi par le Gouvernement fédéral en 1971, est un organe élaborant les décisions. Son objectif est de conseiller le Gouvernement fédéral au sujet des questions scientifiques et techniques, y compris la recherche et le développement; les structures des subventions; les relations entre le Gouvernement et le secteur industriel et le Gouvernement et le monde universitaire; ainsi que les relations entre le Canada et les autres pays. Le ministère, de concert avec celui des Affaires extérieures, engage un attaché scientifique pour promouvoir les relations scientifiques et techniques entre le Canada et les autres pays.

Ministère de l'Agriculture

La Division de l'information diffuse les publications du ministère, communique des renseignements à la presse et à la radio, réalise des films pour le cinéma et la télévision, et fournit des stands agricoles pour diverses foires et expositions. Le ministère fédéral de l'Agriculture transmet des renseignements aux représentants provinciaux de l'agriculture qui sont directement en rapport avec les cultivateurs dans la mise en pratique d'un programme d'éducation. Tous les collèges agricoles du Canada effectuent des recherches et des travaux étendus visant à aider le cultivateur au moyen de programmes d'éducation.

Agence canadienne de
développement inter-
national

Cet organisme est chargé de l'administration des programmes d'aide à l'enseignement professionnel et technique offerts aux pays étrangers sur une base bilatérale. Il se compose de plusieurs divisions qui sont celles de l'éducation, des ressources en main-d'oeuvre et des ressources en formation. Cette dernière accorde des subventions pour la formation d'étudiants asiatiques et africains. En 1970, on comptait environ 1,397 étudiants et 1,211 stagiaires des pays en voie de développement qui poursuivaient des études au Canada sous les auspices de l'ACDI. Environ 700 enseignants canadiens travaillent outre-mer dans le cadre des programmes de l'Agence, surtout pour améliorer les services de l'enseignement autochtone.

On a fondé, en 1970, un Centre de recherches pour le développement international. Financé par le Canada mais de caractère international, le Centre réunit des experts des pays industrialisés et en voie de développement auxquels il fournit les ressources nécessaires pour entreprendre des recherches touchant les régions en voie de développement dans le monde.